



Lyn Thériault Faust

Maireesse de l'arrondissement
de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

5600, rue Hochelaga, bureau RC.10
Montréal (Québec) H1N 3L7

Séance du conseil d'arrondissement Le 24 octobre 2006

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'ai le plaisir, au nom des membres du conseil d'arrondissement, de vous faire part de la situation financière de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Tout d'abord, nous présenterons les résultats financiers de l'année 2005, ensuite, les projections et l'analyse des résultats anticipés pour 2006 et finalement, la présentation du budget de fonctionnement 2007 ainsi que les investissements du programme triennal d'immobilisations.

Nous parlerons également du rapport du Vérificateur de la Ville.

Avant de poursuivre, nous déposons l'information relative aux contrats octroyés de plus de 25 000 \$ au même fournisseur.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les résultats financiers 2005 (en milliers de dollars)

	Dépenses	Revenus	Dotation nette
Budget final	60 507,7 \$	2012,8 \$	58 494,9 \$
Réel final	61 695,8 \$	2 615,4 \$	59 080,4 \$
Surplus/(déficit) brut	(1 188,1 \$)	602,6 \$	(585,5 \$)
Surplus/(déficit) net	(403,3 \$)	665,5 \$	262,2 \$

Le budget final de l'arrondissement était de 60,5 M\$ au niveau des dépenses, et de 2,0 M\$ au niveau des recettes, pour une dotation nette de 58,5 M\$. L'arrondissement a réalisé en 2005 un surplus net de 0,3 M\$ ou 0,5 % de sa dotation nette.

Les recettes de l'arrondissement ont dépassé de 0,7 M\$ la cible budgétaire de 2005. Des revenus excédentaires ont entre autres été enregistrés à l'Aménagement urbain pour l'étude de demandes et l'émission de permis (0,4 M\$), et aux Sports et loisirs pour la location d'arènes et l'exploitation des casse-croûte et distributeurs automatiques (0,2 M\$).

Les dépenses de l'arrondissement ont été supérieures de 0,4 M\$ au budget. Ce résultat s'explique essentiellement par des dépenses excédentaires pour les activités d'enlèvement de la neige. Il faut noter qu'en 2005 des précipitations de 231,2 cm ont été enregistrées, soit 51,2 cm de plus que l'hypothèse utilisée dans la confection du budget.

Le surplus de l'arrondissement a été utilisé pour une somme de 0,8 M\$ pour des activités de fonctionnement. Ces ressources additionnelles ont permis notamment d'assumer une partie des dépenses excédentaires pour l'enlèvement de la neige, d'embaucher du personnel temporaire à l'émission des permis et à l'aménagement urbain, la poursuite du diagnostic sur l'état de nos infrastructures, de même que le remplacement d'éléments de mobilier urbain et de petits équipements.

Les résultats financiers 2006 (en milliers de dollars)

	Dépenses	Revenus	Dotation nette
Budget final	63 000,1 \$	2 223,2 \$	60 776,9 \$
Réel final	62 856,0 \$	2 523,2 \$	60 332,8 \$
Surplus/(déficit)	144,1 \$	300,0 \$	444,1 \$

Le budget modifié de 2006 prévoit des dépenses de 63,0 M\$ et des revenus de 2,2 M\$, pour une dotation nette de 60,8 M\$. L'arrondissement anticipé un surplus net aux environs de 0,4 M\$ ou 0,7 % de sa dotation nette.

Le surplus anticipé est en majeure partie attribuable à des résultats favorables au chapitre des revenus de source locale. L'arrondissement bénéficie en effet, encore cette année, de résultats favorables au niveau de l'émission des permis de construction et de modification, qui contribueront à nous permettre de dépasser notre cible de recettes de près de 0,3 M\$.

L'arrondissement devrait respecter sa cible budgétaire au chapitre des dépenses de fonctionnement. Les économies réalisées au niveau de l'enlèvement de la neige au printemps de 2006 nous auront permises notamment de compenser pour les déficits structurels en temps supplémentaire pour les activités de voirie, et pour l'augmentation des coûts d'électricité, sous-évaluée au budget 2006.

Des dépenses de fonctionnement d'environ 2,4 M\$ auront été financées en 2006 par le surplus de l'arrondissement. Une somme de 0,7 M\$ a été consentie pour assurer l'équilibre budgétaire 2006, et diverses affectations totalisant 1,7 M\$ auront permis d'assumer des besoins opérationnels ponctuels tels l'embauche de personnel temporaire à l'émission des permis, le financement d'études et analyses (diagnostic des infrastructures, projet du centre récréo-sportif de Mercier-Est) et de travaux non prévus au budget, de même que le remplacement d'équipements et de mobilier urbain.

Le budget de fonctionnement 2007 (en milliers de dollars)

	Dépenses	Revenus	Dotation nette
Budget 2006 (approuvé au CA)	62 651,1 \$	2 223,2 \$	60 427,9 \$
Budget 2007 (enveloppe)	61 250,6 \$	2 218,4 \$	59 032,2 \$
Variation	(1 400,5 \$)	(4,8 \$)	(1 335,7 \$)

Pour l'année 2007, l'arrondissement reçoit un budget de dépenses de 61,2 M\$ soit 1,4 M\$ de moins que le budget approuvé pour 2006 par le conseil d'arrondissement. La cible de recettes de l'arrondissement a été fixée à 2,2 M\$.

La variation entre le budget 2006 approuvé et l'enveloppe budgétaire consentie pour 2007 s'explique essentiellement comme suit :

- la somme de 0,7 M\$ investie à partir des surplus dans le budget de fonctionnement pour 2006 avait un effet non récurrent;
- le budget d'environ 0,8 M\$ qui était prévu en 2006 pour l'élimination des feuilles et matériaux secs est centralisé en 2007.

L'arrondissement ne reçoit, pour 2007, aucun ajustement budgétaire significatif. Rien donc pour corriger le sous-financement chronique de certains secteurs d'activité, rien pour compenser les écarts et distorsions causés par le modèle d'allocation budgétaire déficient utilisé au cours des dernières années, rien même pour couvrir les augmentations de coûts incontrôlables au chapitre de la rémunération et des contrats. Malgré les attentes suscitées par l'exercice de planification budgétaire réalisé par l'arrondissement à la demande de l'Administration au printemps de 2006, aucun correctif n'est apporté à la sous-dotation maintes fois décriée par l'arrondissement.

Pour maintenir un niveau de services équivalent à celui de 2006, les besoins de l'arrondissement ont été évalués à 62,7 M\$ pour 2007, soit environ 1,4 M\$ de plus que l'enveloppe qui lui a été consentie par l'Administration municipale. Pour équilibrer le budget, sans toutefois affecter les services à la population, nous affecterons, encore une fois cette année, une partie des surplus de l'arrondissement à nos besoins de base en matière de fonctionnement. Ainsi, près de 0,7 M\$ seront réinvestis afin de ramener le budget à son niveau de 2006; 0,7 M\$ additionnels seront consacrés essentiellement à la couverture des augmentations de la masse salariale découlant des contrats de travail en vigueur, et à l'indexation des dépenses de nature contractuelle.

L'exercice financier 2007 s'annonce donc encore une fois difficile. Tous les efforts seront faits afin d'assurer le maintien de services de qualité dans le respect de l'équilibre budgétaire. De plus, les élus et la direction poursuivront leurs travaux et représentations auprès de l'Administration municipale afin d'assurer à l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve une dotation juste et adéquate.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Année 2005 – Programme triennal d'immobilisations 2005-2007

En 2005, nous avons investi près de 8,2 M\$, financés par :

- 2,5 M\$ d'emprunts nets pour l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal ;
- 2,6 M\$ d'emprunts nets pour les citoyens de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, payable sur le compte de taxes 2007 ;
- 1,6 M\$ du budget de fonctionnement ;
- 1,5 M\$ de subventions des gouvernements.

De ces investissements, près de 74 %, soit un montant de 6,1 M\$, a été investi afin de protéger nos actifs :

- 2,2 M\$ pour la réfection routière ;
- 0,7 M\$ pour le remplacement de véhicules et équipements ;
- 0,6 M\$ pour la réfection de parcs dont les parcs Sainte-Claire, Guillaume-Couture, Jean-Amyot , Pierre-Bernard, De La Bruère et la comptabilisation d'une subvention de 0,5 M\$ pour le parc de Rouen-Bennett ;
- 2,6 M\$ dans nos bâtiments, dont la bibliothèque Maisonneuve et le Bain Morgan, financé pour 0,2 M\$ par le budget de fonctionnement et de 1,1 M\$ par des subventions des gouvernements.

Au niveau du développement, 26 % a été investi, soit 2,1 M\$ dont :

- 1,3 M\$ pour la Maison de la culture Maisonneuve, financé par l'ensemble des citoyens de la Ville ;
- 0,8 M\$ pour le chalet de pétanque et bocce Pierre-Bédard.

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement pour 2005 nous autorisait à réaliser des projets qui auraient résulté en 8,3 M\$ d'emprunts à la charge des citoyens de l'arrondissement. Toutefois, selon les informations dont nous disposons, des emprunts excédant 5,3 M\$ auraient un effet haussier sur le compte de taxes 2007 des citoyens de notre arrondissement. Nous avons donc tenté de maximiser le niveau des investissements dans l'arrondissement, tout en limitant à 5,3 M\$ le recours à des emprunts à la charge de nos citoyens pour 2005. Au 31 décembre 2005, l'arrondissement a déboursé 2,6 M\$ qui sont à la charge des citoyens. Le solde de 2,7 M\$ était en grande partie engagé et sujet à réalisation au début de 2006.

Dans cette optique de maximisation des investissements, nous avons transféré en cours d'année de nos disponibilités budgétaires aux services concernés :

- 1,0 M\$ pour la mise aux normes de l'aréna Maurice-Richard ;
- 0,5 M\$ pour les travaux de prérequis du projet « Les Cours LaFontaine » phase 1 ;
- 0,6 M\$ pour la réalisation de la rue projetée dans l'alignement de la rue Ontario à l'est de la rue Dickson.

Année 2006 – Programme triennal d'immobilisations 2006-2008

En 2006, le programme triennal d'immobilisations 2006-2008 prévoyait initialement des investissements nets de 13,6 M\$ financés par :

- 7,1 M\$ d'emprunts ;
- 2,6 M\$ provenant du budget de fonctionnement et d'affectations des réserves ;
- 3,8 M\$ de dépôts des promoteurs.

En sus du budget 2006 de 13,6 M\$, le conseil municipal a autorisé le report du budget 2005 non dépensé pour un montant d'investissements de 9,6 M\$ et le comité exécutif a autorisé un virement de 1,2 M\$ pour compenser les travaux réalisés en 2004 concernant le fonds de l'eau.

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement pour 2006 nous autorisait à réaliser des projets qui auraient résulté en 7,1 M\$ d'emprunts à la charge des citoyens de l'arrondissement. Toutefois, selon les informations dont nous disposons, des emprunts excédant 5,3 M\$ auraient un effet haussier sur le compte de taxes 2008 des citoyens de notre arrondissement. Nous avons donc tenté de maximiser le niveau des investissements dans l'arrondissement, tout en limitant à 5,3 M\$ le recours à des emprunts à la charge de nos citoyens pour 2006.

Dans cette optique de maximisation des investissements, nous allons transférer en cours d'année une partie de nos disponibilités budgétaires au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine pour les travaux de prérequis du projet « Les Cours LaFontaine » phase 1 pour une somme de 1,1 M\$ et 0,5 M\$ au Service des services administratifs pour poursuivre la mise aux normes de l'aréna Maurice-Richard.

Sur le plan de la protection de ses actifs, l'arrondissement aura, en 2006, investi notamment dans la réfection du Bain Morgan dans le cadre du programme de renouveau urbain, dans le réaménagement des parcs, dans le programme de réfection routière, le remplacement de véhicules et de petits équipements, ainsi que dans divers travaux de réfection d'immeubles tels la mise aux normes de l'éclairage et des accès à la Maison de la culture Mercier et la réfection de la toiture du Carrefour du centre culturel et sportif de l'Est.

Sur le plan du développement, les principaux secteurs d'investissements en 2006 sont :

- la réalisation de la rue projetée dans l'alignement de la rue Ontario à l'est de la rue Dickson, sujette à taxation locale pour une somme de 0,6 M\$;
- la finalisation des travaux de la nouvelle Maison de la culture Maisonneuve ;
- la finalisation des travaux du chalet de pétanque et bocce Pierre-Bédard ;
- le projet résidentiel L-H. LaFontaine.

Année 2007 – Programme triennal d'immobilisations 2007-2009

L'enveloppe budgétaire 2007-2009 de l'arrondissement au programme triennal d'immobilisations a été établie à 23,2 M\$ et plus spécifiquement 8,3 M\$ pour 2007.

En 2007, à l'exclusion de 30 000\$, tout notre programme d'immobilisations sera consacré à la protection de nos actifs, soit :

- 3,0 M\$ pour la réfection routière ;
- 1,3 M\$ pour le remplacement de véhicules et équipements ;
- 2,7 M\$ pour la réfection de parcs ;
- 1,3 M\$ dans nos bâtiments.

En sus du 8,3 M\$ de budget 2007, l'arrondissement a pris la décision de financer à même ses surplus le réaménagement d'un terrain de soccer en gazon synthétique au parc Louis-Riel pour une somme de 1,2 M\$.

Au niveau des projets de développement, la planification triennale 2007-2009 prévoit :

- l'aménagement d'un parc de détente et d'un espace de jeu dans le projet L-H. LaFontaine ;
- la prolongation du boulevard du Trianon, à compter de 2008, dans le projet résidentiel L-H. LaFontaine ;
- la relocalisation de la mairie d'arrondissement, projet qui devrait débuter en 2008 ;
- la construction du centre récréo-sportif de Mercier-Est ;
- le projet d'aménagement du parc Michel-Bourdon (Joseph-A.-Rodier/Projet Fonteneau).

Comme nous l'avons fait l'année dernière, nous tenterons d'optimiser la valeur des investissements effectués dans l'arrondissement par le biais de notre budget, tout en limitant les emprunts à la charge de nos citoyens à un niveau qui aura le moins d'impact possible sur leur compte de taxes 2009. Pour ce faire, nous avons établi un niveau d'investissements à la hauteur de la part de la taxe foncière générale qui sera accordée à l'arrondissement, soit des investissements de 8,3 M\$ en 2007, sur la base d'une valeur foncière de 8,0 G\$ pour l'arrondissement.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE AU CONSEIL MUNICIPAL

Nous avons pris connaissance du rapport du Vérificateur général de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et le trimestre terminé le 31 mars 2006. Aucun constat ne concerne directement la gestion de notre arrondissement.